



# Regard

Regard sur **CRENAY**

Votre Bulletin d'informations municipales

N° 502 - DÉCEMBRE 2016

## ÉDITO

### LES MINEURS GRÉVISTES DE 1948 A L'HONNEUR !

Il faisait froid dimanche matin, jour de sainte Barbe, dans la Maison Syndicale à Lens. Il faisait froid mais **c'est l'émotion qui nous étreignait encore plus à l'écoute de Norbert Gilmez** rappelant des choses simples. Les mineurs qui avaient été exemplaires dans leur engagement dans la Résistance, avec la grande grève patriotique de mai-juin 1941, les mineurs qui avaient avec la bataille du charbon relancé l'économie française aux dépens de leur santé, les mineurs qui avaient voté la grève démocratiquement à 84 % quand le gouvernement avait adopté des décrets remettant en cause le statut du mineur de 1946, l'indépendance des médecins des mines et baissant les salaires, **les mineurs attendaient encore et toujours que justice leur soit faite pleinement et entièrement** car les mineurs avaient été des victimes du terrorisme de l'État.

Bien sûr, Norbert a rappelé



dévoilement de la plaque en hommage aux mineurs de la grève de 1948

l'engagement de Christiane Taubira et la loi du 29 décembre 2014 qui affirme que **les mineurs grévistes de 1948 ont été injustement condamnés**. Bien sûr, Norbert a redit l'émotion et la fierté lors de la cérémonie du 28 septembre 2016 lorsque le président de la République a remis dans leurs grades militaires 4 mineurs. Mais Norbert a interpellé l'État avec ces questions simples : « **Pourquoi les mineurs, qui sont des**

**victimes, ne se voient-ils pas appliquer pleinement la loi d'amnistie de 1981 comme les autres ? Pourquoi le principe d'égalité n'est-il pas appliqué aux mineurs ? »**

Ce dimanche 4 décembre fut un grand moment. La présence de la CGT-mineurs dans cette Maison Syndicale symbole de tant de luttes sociales, la présence de Norbert là où il a travaillé si longtemps, le discours du président de la CALL,

Sylvain Robert, celui de Norbert, celui de Raymond Frackowiak au nom de Philippe Martinez et de toute la CGT et les quelques mots que Christiane Taubira avait fait parvenir pour rappeler que **l'engagement des hommes et des femmes, leur détermination dans la lutte étaient la base de nos conquêtes sociales et la base de notre justice sociale.**

Il reste à l'État d'aller au bout de la loi avec l'application pleine et entière des mesures de justice et la reconstitution des carrières comme il a su le faire pour les généraux félons de 1961. Il reste aussi à faire entrer dans les livres d'histoire et la mémoire collective l'engagement de nos mineurs.

(suite page 2)

**La corporation minière pourrait être décorée de la médaille de la Résistance :** la grève de mai-juin 1941 ou les plaques sur les murs de la citadelle d'Arras sont là pour rappeler l'engagement patriotique de cette corporation.

1948, cela peut sembler loin mais 1948 nous prouve que **l'État est toujours tenté de criminaliser l'action syndicale** quand des femmes et des hommes osent lutter pour leurs conditions de travail et la justice sociale. Lorsqu'une entreprise s'apprête à fermer une usine et à jeter à la rue plus de 1100 familles alors qu'elle fait des bénéfices colossaux et que son PDG perçoit un salaire de plusieurs millions de dollars, qui est le responsable de l'incendie social ? Lorsqu'une entreprise qui appartient en partie à l'État, décide de commencer des négociations en mettant en avant 2900 suppressions d'emplois, qui déchire le contrat social ?

Lorsque la Première Puissance Mondiale, après avoir échoué à envahir un

pays qui venait de se débarrasser d'un dictateur à sa solde, met ce pays sous embargo durant plus de 50 ans, l'empêchant ainsi de commercer, de se développer, de nourrir sa population, qui porte atteinte à la démocratie et aux droits de l'homme ? Le peuple cubain pleure Fidel Castro. **Le peuple cubain sait que dans le monde entier nombreux sont celles et ceux qui pleurent Fidel Castro.**

A Grenay, comme dans beaucoup de villes en France, les défenseurs du progrès social et de la lutte contre les injustices économiques ont été nombreux à pleurer Fidel Castro.

Évidemment, certains me reprocheront de ne pas me concentrer que sur Grenay comme si Grenay était à l'écart de la France, du monde ou des réalités sociales. Ceux qui me reprochent cela n'hésitent pas à s'attribuer les mérites des transformations de notre ville. Les travaux de sécurisation des rues Guesde et Basly sont le résultat du choix financier voté exclusive-

ment par la majorité Communistes et Républicains. Le déplacement du marché a été discuté par moi-même avec les représentants des commerçants et **seuls des élus Communistes et Républicains sont allés interroger les habitants de la rue François Beaucamp.** Mais n'est-ce pas le plus beau compliment quand l'opposition s'attribue les réalisations de la majorité ?

Au fait, les éclairages de Noël, et en particulier ceux qui ont été renouvelés, c'est un cadeau des électriciens des services techniques. **Alors bravo à eux et, à vous toutes et à vous tous, je souhaite de très bonnes fêtes de fin d'année !**

*Le maire,*

*Christian Champiré,  
mardi 6 décembre 2016*

## RAMASSAGE DU VERRE

Depuis des années, vous pouvez déposer votre verre dans des containers. Dès maintenant, de nouvelles bennes sont réparties dans la ville. S'appuyant sur la loi de transition énergétique, en partenariat avec la municipalité, la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin (CALL) poursuit sa démarche de recyclage et de valorisation des déchets. Le ramassage du verre au porte-à-porte se poursuivra en 2017 mais nous serons tenus d'apporter notre verre au container le plus proche **en janvier 2018.**

La municipalité attend vos remarques sur ces nouveaux emplacements.

## DIVAGATION DES ANIMAUX DOMESTIQUES

La divagation des chiens et des chats, les nuisances sonores dues aux aboiements intempestifs, les déjections sont autant de source du mécontentement de nos concitoyens. Les propriétaires d'animaux domestiques sont tenus de prendre toutes les mesures nécessaires afin d'assurer la sécurité et le bien-être du voisinage ainsi que de leur animal. Lire l'article complet sur notre site à la rubrique « actualités ».

## CCAS LAURENCE FROMAUX À VOTRE RENCONTRE

Médiatrice sociale rattachée au Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.), Laurence a pour mission de vous informer sur des sujets aussi différents que ceux touchant au C.C.A.S., au Fonds de Participation des Habitants (F.P.H.) ou au Conseil citoyen. Afin d'être au plus près de vous, elle représente le C.C.A.S. sur divers secteurs de la ville au travers de permanences décentralisées.

Son rôle est de vous orienter vers le service de la ville approprié à vos demandes. Elle peut aussi vous remettre un dossier M.D.P.H. (Maison Départementale des Personnes Handicapées), un certificat médical pour l'A.P.A. (Allocation Personnalisée d'Autonomie), une d'aide



juridique, un dossier de demande de logement social ou d'intégration à la résidence sociale le Prieuré... Sa démarche est de vous permettre l'accès à vos droits.

Concernant le Conseil citoyen, Laurence vous renseigne sur son fonctionnement. Elle a également pour tâche d'établir un relais entre ses membres et les

habitants des cités 5 et 11 afin que ces derniers puissent prendre part à la mise en place de projets au sein de leur quartier.

L'autre aspect de son travail est de vous aider à mettre en place des actions financées dans le cadre du F.P.H. : monter les dossiers et aider à établir les bilans.

Sauf pendant les vacances scolaires, vous pouvez la rencontrer de 14h15 à 15h45 au béguinage, à la résidence Soleil, rue des jours heureux le 3<sup>ème</sup> mercredi du mois. Elle vous accueille également à l'espace Coolen, rue de Lorraine les 2<sup>èmes</sup> et 4<sup>èmes</sup> vendredis du mois ainsi qu'à la salle Dehon bd de la fosse 11, les 2<sup>èmes</sup> et 4<sup>èmes</sup> lundis du mois.

Rens. au **03 21 29 09 95.**

# NATURE

## DÉCOUVRIR LA NATURE AU TRAVERS DES « JARDINS EXTRAORDINAIRES »

Afin de sensibiliser les enfants à la nature et plus particulièrement au jardin, la municipalité a mis en place une action en partenariat avec les écoles.

En présence de plusieurs élu-e-s et d'agents du service espaces verts de la commune, ils ont planté un arbre fruitier dans l'enceinte ou aux abords de leur école. Les élèves des écoles Bince et Prin ont planté un pommier dans l'espace vert du foyer Mercier. La même démarche s'est déroulée dans l'espace vert près de la salle Fasquel pour les écoles Buisson et Prévert ainsi qu'à l'école Morieux pour les élèves des deux



plantation d'un arbre

écoles du centre ville.

Le but de cette action consiste à faire revivre l'esprit des jardins des cités minières et

de créer des moments d'échange entre les enfants et nos anciens, riches de cette culture.

Afin de poursuivre cette dynamique pour élaborer des « jardins extraordinaires », plusieurs services de la ville vont mettre en place des actions durant l'année 2017 : travail sur le livre, partage des expériences autour du jardin, sensibilisation des enfants au développement durable, insertion autour de la nature.

La municipalité proposera également en janvier des cafés jardins à la cité 5 et à la cité 11. Le rendez-vous sera mensuel. Les personnes intéressées peuvent se faire connaître auprès de la Médiathèque-Estaminet.

Rens. au 03 66 54 00 54.

# CÉRÉMONIE

## MAISONS FLEURIES : LE PALMARÈS 2016



l'ensemble des participants

A la salle des Fêtes, le maire-adjoint responsable du concours des maisons fleuries Patrick Mania a invité l'ensemble des habitants s'étant inscrit afin de présenter le palmarès. L'occasion pour les élu-e-s de la commission de remettre de nombreux cadeaux et leur diplôme aux participants.

Au classement général, les cinq premiers sont : Marie Covez (1<sup>ère</sup>), Lu-

cine Martins (2<sup>ème</sup>), Gildas Ibba et Marie-Claude Maison (3<sup>èmes</sup> ex aequo) et Philippe Maniez (5<sup>ème</sup>).

Au hors-concours, les cinq premiers sont : Emile Petiprez et Jeanne Gressier (1<sup>ers</sup> ex aequo), Ida Devaux (3<sup>ème</sup>), Catherine Sagniez et Céline Laurent (4<sup>èmes</sup> ex aequo).

La cérémonie s'est achevée par le verre de l'amitié offert par la municipalité.



### DES MÉDAILLÉ-E-S POUR LA SAINT ÉLOI

Comme chaque année à la salle des Fêtes, la municipalité a organisé pour les agents de la ville une cérémonie de remise de médailles et de mise à l'honneur des salariés en retraite. La manifestation a été l'occasion d'un repas pris en commun.

Ont reçu la médaille d'honneur régionale, départementale et communale des mains du maire Christian Champiré : **or** : Isabelle Bernard et Sylvie Masquelier (35 ans de service dans la Fonction publique territoriale) ; **vermeil** : Marianne Régnier (30 ans) ; **argent** : Michèle Logie, Béatrice Quentin, Doris Dugardin, Chrystelle Leblond, Hervé Fréville, Marie-Claire Vilet, Françoise Courault, Marie-Blanche Boidin, Patricia Monflier (20 ans).

Ayant fait valoir leurs droits à la retraite, Bernadette Camus, Daniel Frémon, Sylviane Pohie, Paul Derycker et Julien Dieu ont reçu des cadeaux de la ville ainsi que de leurs collègues.

## UNE LETTRE AU PÈRE NOËL

Dans le cadre de l'action « Lettre au père Noël », vos enfants ou petits-enfants ont l'occasion d'écrire au père Noël.

N'hésitez pas à les inviter à envoyer un petit mot à leur idole du moment. Sa tribu de lutins leur répondront s'ils ont été sages.

Ils peuvent écrire sur pa-

pier libre ou par mél. Leur courrier papier pourra être déposé à la Médiathèque-Estaminet dans une boîte prévue pour eux. Ils peuvent également s'adresser au père Noël par mél en utilisant la table numérique ou envoyer un message de chez eux à [perenoelgrenay@gmail.com](mailto:perenoelgrenay@gmail.com).



## DE RONNY



Dès 15 ans  
**projection-débat  
CINÉSANDWICH**  
sur le syndicalisme  
autour du film « Liquidation »  
**mercredi 4 janvier à 19h**  
entrée libre sur réservation



dès 12 ans  
**one man show documentaire  
LA GRANDE SAGA  
DE LA FRANCAFRIQUE**  
par la Cie les Trois points de suspension  
**vendredi 13 janvier à 20h30**  
**tarifs :** plein 10€ ; réduit 5€ ;  
solidaire 3€ ; groupe 5€  
en partenariat avec Culture Commune

flashcodez-nous !



Rens. et réservations  
indispensables  
au **03 21 45 69 50**



## VOTRE AGENDA

**FÊTE DES ENFANTS** - organisée à la salle des Fêtes, elle aura lieu le mercredi 14 décembre de 14h30 à 17h - nombreuses activités proposées aux enfants sages : maquillage, fabrication de décoration... - réservée aux collégiens et aux enfants scolarisés en maternelle et primaire accompagnés d'un parent - inscription à la Médiathèque-Estaminet - rens. au **03 66 54 00 54** - places limitées.

**MARCHÉ DE NOËL** - organisé par l'amicale du personnel et la section de basket, il aura lieu à la salle des Fêtes le samedi 17 décembre de 10h à 21h et le dimanche 18 décembre de 10h à 20h - animations - photos avec le père Noël - restauration (assiette campagnarde et tartiflette) - Rens. au **06 68 76 34 13** ou au **03 21 29 75 07**.

**VŒUX DU MAIRE** - la cérémonie aura lieu le dimanche 8 janvier à la salle des Fêtes à 10h30.

## VOS INFOS DIVERSES

**COLIS** - en cas d'hospitalisation du 24 décembre au 1<sup>er</sup> janvier, vous pouvez recevoir un cadeau de la ville auprès du CCAS sur présentation d'un certificat médical. Rens. au **03 21 29 09 95**.

**FERMETURE DES SERVICES** - à l'occasion des fêtes de fin d'année, l'ensemble des services dont la Médiathèque-Estaminet seront fermés les samedis 24 et 31 décembre. Merci pour votre compréhension.

**COLLECTES** - le Groupe Nicollin assurera en porte à porte la distribution du calendrier des collectes 2017 à partir du 15 décembre. Attention aux démarcheurs non autorisés.

**EMPLOI** - le centre intercommunal d'action sociale en faveur des personnes âgées (CIASFPA) recherche des auxiliaires de vie sociale. Les candidat-e-s peuvent se voir proposer des formations qualifiantes et évolutives. Vous pouvez envoyer votre CV et votre lettre de motivation au siège 426, rue des résistants 62980 Noyelles-les-Vermelles - rens. au **03 21 61 14 93**.

**BOURSES COMMUNALES** - accordées aux élèves domiciliés à Grenay et fréquentant les lycées généraux et professionnels extérieurs à la ville (sauf aux lycées Lagrange de Bully-les-Mines et Daras de Liévin) - documents à fournir **avant le 16 décembre** : un RIB et un certificat de scolarité.

**bouclage du prochain Regard le vendredi 16 décembre**